

**GADRASSOCIÉS**

EXPERTISE COMPTABLE  
AUDIT & CONSEIL

## **ASSOCIATION TRANSFER**

26, cours Xavier Arnoz  
33000 BORDEAUX

**ETATS FINANCIERS**  
Exercice du  
**01/01/2022 au 31/12/2022**

# Sommaire

Attestation d'Expert Comptable	1
Soldes intermédiaires de gestion	2
Bilan	4
Bilan(suite)	5
Compte de résultat	6
Annexes Associations 2023	9
Bilan détaillé	17
Compte de résultat détaillé	21
Liasse fiscale	24

## Attestation d'Expert-Comptable

### MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

---

*Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise ASSOCIATION TRANSFER pour l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes définies par l'Ordre des Experts Comptables.*

A la date de mes travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 53 pages, se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan 2 375 465,12 Euros
- Chiffre d'affaires 1 339 539,83 Euros
- Résultat net comptable 89 058,69 Euros

Fait à Artigues près Bordeaux

**Philippe GUERMEUR**  
**Expert-Comptable Associé**

## Soldes intermédiaires de gestion

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Variation	%
- Ventes de marchandises				
- Coût direct d'achat	-11 133	-7 901	- 3 232	40,91
+/- Variation du stock de marchandises				
<b>Marge commerciale ( I )</b>	<b>11 133</b>	<b>7 901</b>	<b>3 232</b>	<b>40,91</b>
<b>Taux de marge commerciale</b>	<b>%</b>	<b>%</b>		
+ Production vendue	1 339 540	1 219 352	120 188	9,86
+ Production stockée				
+ Production immobilisée				
<b>Production de l'exercice</b>	<b>1 339 540</b>	<b>1 219 352</b>	<b>120 188</b>	<b>9,86</b>
- Matières premières et approvisionnements consommés				
- Sous-traitance directe				
<b>Marge brute sur production ( II )</b>	<b>1 339 540</b>	<b>1 219 352</b>	<b>120 188</b>	<b>9,86</b>
<b>Taux de marge brute sur production</b>	<b>100,00 %</b>	<b>100,00 %</b>		
<b>Marge brute globale ( I + II )</b>	<b>1 350 672</b>	<b>1 227 253</b>	<b>123 419</b>	<b>10,06</b>
<b>Taux de marge brute globale</b>	<b>100,83 %</b>	<b>100,65 %</b>		
- Services extérieurs et autres charges externes	728 947	589 831	139 116	23,59
<b>Valeur ajoutée produite</b>	<b>621 726</b>	<b>637 422</b>	<b>- 15 696</b>	<b>-2,46</b>
<b>Valeur ajoutée / chiffre d'affaires</b>	<b>46,41 %</b>	<b>52,28 %</b>		
+ Subventions d'exploitation	2 210 491	2 089 071	121 420	5,81
- Impôts, taxes et versements assimilés	216 268	204 614	11 654	5,70
- Salaires et traitements	1 799 759	1 752 985	46 774	2,67
- Charges sociales	702 287	722 268	- 19 981	-2,77
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>113 903</b>	<b>46 625</b>	<b>67 278</b>	<b>144,30</b>
<b>Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires</b>	<b>8,50 %</b>	<b>3,82 %</b>		
+ Reprise sur amortissements et provisions	25 905	26 551	- 646	-2,43
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	34 739	35 557	- 818	-2,30
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant		12 075	- 12 075	-100
- Dotations aux provisions pour risques et charges				
+ Autres produits de gestion courante	1 720	5 239	- 3 519	-67,17
- Autres charges de gestion courante	1 801	6 276	- 4 475	-71,30
+ Transfert de charges d'exploitation				
<b>Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)</b>	<b>104 988</b>	<b>24 507</b>	<b>80 481</b>	<b>328,40</b>
<b>Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires</b>	<b>7,84 %</b>	<b>2,01 %</b>		
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participations				
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+ Autres intérêts et produits assimilés	2 558	1 789	769	42,98
+ Reprises sur provisions financières				
+ Différences positives de change				
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
- Dotations financières aux amortissements et provisions				
- Intérêts et charges assimilées	2 343	1 849	494	26,72
- Différences négatives de change				
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>105 202</b>	<b>24 447</b>	<b>80 755</b>	<b>330,33</b>
<b>Résultat courant / chiffre d'affaires</b>	<b>7,85 %</b>	<b>2,00 %</b>		
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion	5 558	668	4 890	732,04
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital				
+ Reprises sur provisions & transferts de charges except°.				
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 650	613	5 037	821,70
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital				

	Exercice clos le <b>31/12/2022</b> (12 mois)	Exercice clos le <b>31/12/2021</b> (12 mois)	Variation	%
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-92</b>	<b>56</b>	<b>- 148</b>	<b>-264,29</b>
- Participation des salariés aux résultats				
- Impôts sur les bénéfices	16 052	1 647	14 405	874,62
<b>Résultat net Comptable</b>	<b>89 059</b>	<b>22 856</b>	<b>66 203</b>	<b>289,65</b>
<b>Résultat net / chiffre d'affaires</b>	<b>6,65 %</b>	<b>1,87 %</b>		

## Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	5 131	5 131			
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	554		554	554	
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations					
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage					
Autres immobilisations corporelles	424 319	357 701	66 618	84 635	- 18 017
Immobilisations grevées de droit					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>					
Participations	26 940		26 940	26 544	396
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	30 351		30 351	29 951	400
<b>TOTAL (I)</b>	<b>487 294</b>	<b>362 832</b>	<b>124 462</b>	<b>141 684</b>	<b>- 17 222</b>
<b>STOCKS EN COURS</b>					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens et services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes	3 836		3 836		3 836
Créances usagers et comptes rattachés	580 076	31 406	548 670	321 177	227 493
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel	370		370	1 318	- 948
. Organismes sociaux	126		126	7 253	- 7 127
. Etat, impôts sur les bénéfices				19 169	- 19 169
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				3 640	- 3 640
. Autres	735 880		735 880	864 451	- 128 571
Valeurs mobilières de placement	831 876		831 876	689 705	142 171
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	118 210		118 210	161 482	- 43 272
Charges constatées d'avance	12 034		12 034	16 420	- 4 386
<b>TOTAL (II)</b>	<b>2 282 409</b>	<b>31 406</b>	<b>2 251 003</b>	<b>2 084 614</b>	<b>166 389</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>2 769 702</b>	<b>394 237</b>	<b>2 375 465</b>	<b>2 226 298</b>	<b>149 167</b>

## Bilan(suite)

Présenté en Euros

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le <b>31/12/2022</b> (12 mois)	Exercice précédent <b>31/12/2021</b> (12 mois)	<b>Variation</b>
<b>FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES</b>			
Fonds propres			
. Fonds associatifs sans droit de reprise			
. Ecart de réévaluation			
. Réserves	1 279 581	1 256 725	22 856
. Report à nouveau			
. Résultat de l'exercice	89 059	22 856	66 203
Autres fonds associatifs			
. Fonds associatifs avec droit de reprise			
. Apports			
. Legs et donations			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
. Ecart de réévaluation			
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
. Provisions réglementées			
. Droits des propriétaires (commodat)			
<b>TOTAL (I)</b>	<b>1 368 640</b>	<b>1 279 581</b>	<b>89 059</b>
Provisions pour risques et charges	108 955	132 859	- 23 904
<b>TOTAL (II)</b>	<b>108 955</b>	<b>132 859</b>	<b>- 23 904</b>
Fonds dédiés			
. Sur subventions de fonctionnement			
. Sur autres ressources			
<b>TOTAL (III)</b>			
<b>DETTES</b>			
Emprunts et dettes assimilées	225 448	290 323	- 64 875
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		4 440	- 4 440
Fournisseurs et comptes rattachés	49 932	35 038	14 894
Autres	617 661	475 463	142 198
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	4 829	8 593	- 3 764
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>897 871</b>	<b>813 857</b>	<b>84 014</b>
Ecart de conversion passif (V)			
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>2 375 465</b>	<b>2 226 298</b>	<b>149 167</b>
<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>			

## Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le <b>31/12/2022</b> (12 mois)		Exercice précédent <b>31/12/2021</b> (12 mois)		Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>						
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	1 339 540		1 339 540	1 219 352	120 188	9,86
<b>Montants nets produits d'expl.</b>	<b>1 339 540</b>		<b>1 339 540</b>	<b>1 219 352</b>	<b>120 188</b>	<b>9,86</b>
<b>AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			2 210 491	2 089 071	121 420	5,81
Cotisations						
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
Autres produits			1 720	5 239	- 3 519	-67,17
Reprise de provisions			25 905	26 551	- 646	-2,43
Transfert de charges			14 093	14 025	68	0,48
<b>Sous-total des autres produits d'exploitation</b>			<b>2 252 209</b>	<b>2 134 885</b>	<b>117 324</b>	<b>5,50</b>
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>3 591 749</b>	<b>3 354 237</b>	<b>237 512</b>	<b>7,08</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Excédent transféré (II)						
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés			2 558	1 789	769	42,98
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
<b>Total des produits financiers (III)</b>			<b>2 558</b>	<b>1 789</b>	<b>769</b>	<b>42,98</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>						
Sur opérations de gestion			5 558	668	4 890	732,04
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
<b>Total des produits exceptionnels (IV)</b>			<b>5 558</b>	<b>668</b>	<b>4 890</b>	<b>732,04</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)</b>			<b>3 599 864</b>	<b>3 356 695</b>	<b>243 169</b>	<b>7,24</b>
<b>SOLDE DEBITEUR = DEFICIT</b>						
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>3 599 864</b>	<b>3 356 695</b>	<b>243 169</b>	<b>7,24</b>

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation	%
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Achats de marchandises				
Variations stocks de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations stocks matières premières et autres				
Autres achats non stockés	48 605	42 432	6 173	14,55
Services extérieurs	245 158	243 149	2 009	0,83
Autres services extérieurs	438 145	310 375	127 770	41,17
Impôts, taxes et versements assimilés	216 268	204 614	11 654	5,70
Salaires et traitements	1 799 759	1 752 985	46 774	2,67
Charges sociales	699 637	719 710	- 20 073	-2,79
Autres charges de personnels	2 650	2 558	92	3,60
Subventions accordées par l'association				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements	34 739	35 557	- 818	-2,30
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations		12 075	- 12 075	-100
. Pour risques et charges : dotation aux provisions				
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées				
Autres charges	1 801	6 276	- 4 475	-71,30
<b>Total des charges d'exploitation (I)</b>	<b>3 486 761</b>	<b>3 329 730</b>	<b>157 031</b>	<b>4,72</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Déficit transféré (II)				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	2 343	1 849	494	26,72
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
<b>Total des charges financières (III)</b>	<b>2 343</b>	<b>1 849</b>	<b>494</b>	<b>26,72</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
Sur opérations de gestion	5 650	613	5 037	821,70
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
<b>Total des charges exceptionnelles (IV)</b>	<b>5 650</b>	<b>613</b>	<b>5 037</b>	<b>821,70</b>
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)	16 052	1 647	14 405	874,62
<b>TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>3 510 806</b>	<b>3 333 839</b>	<b>176 967</b>	<b>5,31</b>
<b>SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT</b>	<b>89 059</b>	<b>22 856</b>	<b>66 203</b>	<b>289,65</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 599 864</b>	<b>3 356 695</b>	<b>243 169</b>	<b>7,24</b>
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN</b>				
Produits				
. Bénévolat				
. Prestations en nature				
. Dons en nature				
<b>Total</b>				
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations				

	Exercice clos le <b>31/12/2022</b> (12 mois)	Exercice précédent <b>31/12/2021</b> (12 mois)	Variation	%
. Personnel bénévole				
<b>Total</b>				

## Annexes Associations 2023

### PREAMBULE

- Description de l'objet social de l'entité : Réinsertion professionnelle pour des personnes mises en situation d'exclusion

- Description de la nature et du périmètre des activités ou missions sociales réalisées : Agir sur les pratiques des employeurs pour les amener à recruter des personnes qu'ils n'auraient pas spontanément retenues ; Agir sur les pratiques d'institutions publiques et privées chargées de favoriser l'insertion des publics dits prioritaires pour les amener à privilégier des actions sur l'environnement socio-professionnel

- Description des moyens mis en œuvre : la formation à l'utilisation de la méthode IOD pour des organismes de soutien à l'insertion et à l'emploi incluant un processus permanent d'évaluation et un appui constant au pilotage ; l'expérimentation de nouveaux procédés d'intervention, leur validation et leur diffusion dans le but d'améliorer constamment les résultats en termes d'emplois durables ; des rencontres régulières avec les décideurs politiques.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 375 465,12 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 89 058,69 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 19/04/2023 par les dirigeants.

### REGLES ET METHODES COMPTABLES

#### Méthode générale

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en EUROS.

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement ANC 2014-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement ANC 2018-06.

#### IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 20 ans
Constructions	de 10 à 40 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

### Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

### Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

### Indemnités de fin de carrière :

Les indemnités de fin de carrière ont été comptabilisées. Elles sont évaluées à 108 955€ compte tenu des hypothèses suivantes :

- Départ à l'âge de la retraite : 60 à 62 ans
- Départ volontaire
- Coefficient de survie selon la table de mortalité de l'INSEE 2022
- Turn over moyen
- Charges sociales : 50%
- Evolution des salaires : 1%
- Taux d'actualisation : 3,75%

### Subventions :

Les subventions ont été enregistrées dans un compte 740 comme sur l'exercice précédent. Le montant des subventions s'élève à 2 210 483€. Ces subventions ont été principalement obtenues du Conseil Général, du FSE et de l'Etat.

## NOTES SUR LE BILAN ACTIF

**Immobilisations**

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	5 685			5 685
Immobilisations corporelles	417 988	16 722	10 391	424 319
Immobilisations financières	56 495	1 596	800	57 291
<b>TOTAL</b>	<b>480 167</b>	<b>18 318</b>	<b>11 191</b>	<b>487 294</b>

**Amortissements**

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	5 131			5 131
<b>TOTAL I</b>	<b>5 131</b>			<b>5 131</b>
Terrains				
Constructions				
sur sol propre				
sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériel, outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers	158 647	4 579		163 226
Matériel de transport	24 672			24 672
Matériel de bureau et informatique	150 033	30 159	10 391	169 802
Emballage récupérables et divers				
<b>TOTAL II</b>	<b>333 353</b>	<b>34 739</b>	<b>10 391</b>	<b>357 701</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II)</b>	<b>338 483</b>	<b>34 739</b>	<b>10 391</b>	<b>362 832</b>

**Etat des créances et charges constatées d'avance**

Créances	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé:</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances	30 351		30 351
<b>Créances de l'actif circulant:</b>			
Créances usagers	580 076	580 076	
Autres créances	736 376	736 376	
<b>Charges constatées d'avance</b>	12 034	12 034	
<b>TOTAL</b>	<b>1 358 836</b>	<b>1 328 486</b>	<b>30 351</b>

*Etat des produits à recevoir*

<b>Produits à recevoir</b>	<b>Montant</b>
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	6 220
Subventions/financements	
Autres produits à recevoir	736 006
<b>TOTAL</b>	<b>742 226</b>

*Etat des provisions pour dépréciation des éléments de l'actif*

<b>Nature des dépréciations</b>	<b>A l'ouverture</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>A la clôture</b>
Stocks et en-cours				
Comptes de tiers	33 406		2 000	31 406
Comptes financiers				
<b>TOTAL</b>	<b>33 406</b>		<b>2 000</b>	<b>31 406</b>

## Annexes Associations 2023 (suite)

## NOTES SUR LE BILAN PASSIF

## Fonds propres

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves	1 256 725	22 856			1 279 581
Dont générosité du public					
Report à nouveau					
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	22 856	-22 856	89 059		89 059
Dont générosité du public					
<b>Situation nette</b>	<b>1 279 581</b>		<b>89 059</b>		<b>1 368 640</b>
<b>Situation nette dont générosité du public</b>					
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement					
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
<b>TOTAL</b>	<b>1 279 581</b>		<b>89 059</b>		<b>1 368 640</b>
<b>TOTAL dont générosité du public</b>					

## Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Établissements de crédit	225 336	65 356	159 980	
Dettes financières diverses	112	112		
Fournisseurs	49 932	49 932		
Dettes fiscales et sociales	617 661	617 661		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	4 829	4 829		
<b>TOTAL</b>	<b>897 871</b>	<b>737 891</b>	<b>159 980</b>	

*Charges à payer par poste de bilan*

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	112
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	11 085
Dettes fiscales et sociales	357 714
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>368 911</b>

## AUTRES INFORMATIONS

*Effectif moyen*

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	5	
Non cadres	45	
<b>TOTAL</b>	<b>50</b>	<b>0</b>

*Rémunération des 3 plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés :*

Les associations dont le budget est supérieur à 150 000 € et recevant une ou plusieurs subventions de l'Etat ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000 € doivent indiquer, dans une annexe de leur compte, les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés. La rémunération des trois plus haut cadres dirigeants salariés s'élèvent à 185 655€ sur l'année 2022.

## ANNEXE DES ORGANISMES DE FORMATION

Tableau I - Ressources de l'organisme

Origine des fonds	Montant (n)		Montant (n-1)	
	en K€	en %	en K€	en %
I - Ressources provenant des entreprises et administrations pour leurs salariés et des particuliers				
Entreprises	738	21,0	1 031	31,4
Etat, collectivités locales, établis. Publics	558	15,9	160	4,9
Entreprises via FONGECIF, OMA, FAF		0,0		0,0
Particuliers				
Sous-total I	1 296	36,9	1 191	36,3
II - Ressources provenant des pouvoirs publics				
Instances européennes	1 044	29,7	1 000	30,5
Etat	1 166	33,2	1 083	33,0
Régions				
Autres collectivités territoriales	0	0,0	0	0,0
Sous-total II	2 210	62,9	2 083	63,5
III - Autres				
Autres organismes de formation	0	0,0	0	0,0
Autres ressources	8	0,2	7	0,2
Sous-total III	8	0,2	7	0,2
TOTAL DES RESSOURCES	3 514	100,0	3 281	100,0

## ANNEXE DES ORGANISMES DE FORMATION

Tableau II - Décomposition des actions de formation par finalité

Finalité des actions	Volumes financiers			
	Montant (n)		Montant (n-1)	
	en K€	en %	en K€	en %
	Diplômantes			
Perfectionnement professionnel et qualifiant		0,0		0,0
Insertion sociale	3 514	100,0	3 281	100,0
<b>Total</b>	<b>3 514</b>	<b>100,0</b>	<b>3 281</b>	<b>100,0</b>
(1) diplômes nationaux, titres homologués				
(2) certificats de branches, certificats d'entreprise, attestations.				

## Bilan détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net		
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>						
<b>Concessions, brevets, droits similaires</b>	<b>5 131</b>	<b>5 131</b>				
205000000 Logiciels	5 131		5 131	5 131		
280500000 Amort.logiciels		5 131	-5 131	-5 131		
<b>Autres immobilisations incorporelles</b>	<b>554</b>		<b>554</b>	<b>554</b>		
208000000 Autres immo incorporelles	554		554	554		
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>						
<b>Autres immobilisations corporelles</b>	<b>424 319</b>	<b>357 701</b>	<b>66 618</b>	<b>84 635</b>	<b>- 18 017</b>	
218100000 Aai des construct° siège	165 124		165 124	162 600	2 524	
218110000 Aai D2C extension	29 768		29 768	27 873	1 895	
218200000 Materiel de transport	24 672		24 672	24 672		
218300000 Materiel de bureau	86 921		86 921	88 826	- 1 905	
218310000 Matériel informatique D2C	46 572		46 572	42 754	3 818	
218320000 Mobilier et Mat. info. Médoc	5 078		5 078	5 078		
218330000 Mobilier et Mat. info. Extens°	19 027		19 027	19 027		
218400000 Mobilier	47 157		47 157	47 157		
281810000 Amort.aai construct° siège		153 938	-153 938	-152 230	- 1 708	
281811000 Amort aai D2c extension		9 289	-9 289	-6 417	- 2 872	
281820000 Amort.materiel de transpo		24 672	-24 672	-24 672		
281830000 Amort.materiel de bureau		67 746	-67 746	-61 023	- 6 723	
281831000 Amort. matériel informat. D2C		32 525	-32 525	-24 401	- 8 124	
281832000 Amort. Mobilier et Mat info Me		5 080	-5 080	-4 367	- 713	
281833000 Amort. Mob. et Mat info Extens		19 027	-19 027	-15 153	- 3 874	
281840000 Amort.mobilier		45 425	-45 425	-45 089	- 336	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>						
<b>Participations</b>	<b>26 940</b>		<b>26 940</b>	<b>26 544</b>	<b>396</b>	
261000000 TITRES DE PARTICIPATION	26 940		26 940	26 544	396	
<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>30 351</b>		<b>30 351</b>	<b>29 951</b>	<b>400</b>	
275000000 Av / frais depl't salaires	9 529		9 529	9 129	400	
275001000 Caution xavier arnoz	12 386		12 386	12 386		
275002000 CAUTION Allée du Vercors D2C	670		670	670		
275003000 Caution Villenave	1 730		1 730	1 730		
275004000 Caution Créon	1 050		1 050	1 050		
275005000 Caution Lesparre	1 800		1 800	1 800		
275006000 Caution La Teste	1 310		1 310	1 310		
275007000 Caution Libourne	875		875	875		
275008000 Caution St André de Cubzac	1 000		1 000	1 000		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>487 294</b>	<b>362 832</b>	<b>124 462</b>	<b>141 684</b>	<b>- 17 222</b>	
<b>STOCKS EN COURS</b>						
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>	<b>3 836</b>		<b>3 836</b>		<b>3 836</b>	
409100000 FOURNISSEURS-AVANCES & ACOMPTES V	3 836		3 836		3 836	
<b>Créances usagers et comptes rattachés</b>	<b>580 076</b>	<b>31 406</b>	<b>548 670</b>	<b>321 177</b>	<b>227 493</b>	
411100000 clients	542 450		542 450	261 787	280 663	
416004000 Clients douteux	31 406		31 406	33 406	- 2 000	
418100000 Clients - Factures à établir	6 220		6 220	59 390	- 53 170	
491000000 Prov.clients douteux		31 406	-31 406	-33 406	2 000	
<b>Personnel</b>	<b>370</b>		<b>370</b>	<b>1 318</b>	<b>- 948</b>	
421001000 AVANCE SALAIRE O FOSCHIA				1 000	- 1 000	
421002000 AVANCE SALAIRE D.DEVAUX	300		300	300		

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
421100000 Rémunérations dues	70		70		70
428700000 PERSONNEL PRODUIT A RECEVOIR				18	- 18
<b>. Organismes sociaux</b>	<b>126</b>		<b>126</b>	<b>7 253</b>	<b>- 7 127</b>
437007000 Chèques déjeuner				5 680	- 5 680
438700000 Prdts à recev. Indemnités	126		126	1 573	- 1 447
<b>. Etat, impôts sur les bénéfices</b>				<b>19 169</b>	<b>- 19 169</b>
444000000 Impots sur les benefices				19 169	- 19 169
<b>. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires</b>				<b>3 640</b>	<b>- 3 640</b>
445800000 TVA A REGULARISER				3 640	- 3 640
<b>. Autres</b>	<b>735 880</b>		<b>735 880</b>	<b>864 451</b>	<b>- 128 571</b>
409800000 Avoir fournisseurs à recevoir	102		102	218	- 116
468700000 Produits à recevoir	735 778		735 778	864 233	- 128 455
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	<b>831 876</b>		<b>831 876</b>	<b>689 705</b>	<b>142 171</b>
504000000 Livret A	78 513		78 513	77 448	1 065
504100000 Livret ACTIV EPARGNE	753 354		753 354	612 258	141 096
504200000 CE CSL ASSOCIATIS	10		10		10
<b>Disponibilités</b>	<b>118 210</b>		<b>118 210</b>	<b>161 482</b>	<b>- 43 272</b>
512000000 Credit mutuel	21 298		21 298	69 451	- 48 153
512100000 Caisse d'épargne	29 525		29 525	92 001	- 62 476
514000000 Crédit Agricole C COURANT	67 355		67 355		67 355
530000000 CAISSE	33		33	30	3
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>12 034</b>		<b>12 034</b>	<b>16 420</b>	<b>- 4 386</b>
486000000 Ch.constatees d'avances	12 034		12 034	16 420	- 4 386
<b>TOTAL (II)</b>	<b>2 282 409</b>	<b>31 406</b>	<b>2 251 003</b>	<b>2 084 614</b>	<b>166 389</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>2 769 702</b>	<b>394 237</b>	<b>2 375 465</b>	<b>2 226 298</b>	<b>149 167</b>

## Bilan détaillé(suite)

Présenté en Euros

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le <b>31/12/2022</b> (12 mois)	Exercice précédent <b>31/12/2021</b> (12 mois)	<b>Variation</b>
<b>FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES</b>			
<b>. Réserves</b>	<b>1 279 581</b>	<b>1 256 725</b>	<b>22 856</b>
106880000 Reserves association	1 279 581	1 256 725	22 856
<b>. Résultat de l'exercice</b>	<b>89 059</b>	<b>22 856</b>	<b>66 203</b>
<b>TOTAL (I)</b>	<b>1 368 640</b>	<b>1 279 581</b>	<b>89 059</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
<b>153000000 Provisions.d/retraite</b>	<b>108 955</b>	<b>132 859</b>	<b>- 23 904</b>
153000000 Provisions.d/retraite	108 955	132 859	- 23 904
<b>TOTAL (II)</b>	<b>108 955</b>	<b>132 859</b>	<b>- 23 904</b>
<b>TOTAL (III)</b>			
<b>EMPRUNTS ET DETTES</b>			
<b>Emprunts obligataires convertibles</b>	<b>225 448</b>	<b>290 323</b>	<b>- 64 875</b>
164200000 EMPRUNT CEAPC 111 000?	76 478	98 503	- 22 025
164300000 EMPRUNT CMSO 213 000?	148 858	191 701	- 42 843
168800000 Intérêts courus	112	119	- 7
<b>Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</b>		<b>4 440</b>	<b>- 4 440</b>
419800000 Avoir à établir		4 440	- 4 440
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>49 932</b>	<b>35 038</b>	<b>14 894</b>
401100000 fournisseurs	38 847	27 028	11 819
408100000 Frs fact. non parvenues	11 085	8 010	3 075
<b>Autres dettes</b>	<b>617 661</b>	<b>475 463</b>	<b>142 198</b>
421100000 Rémunrations dues	46 072	31 419	14 653
428200000 Conges payes	191 503	151 240	40 263
428500000 Primes à verser	35 037		35 037
428600000 Frais de déplacement	6 507	7 321	- 814
431000000 Urssaf	107 953	91 533	16 420
437000000 Irsa Prémalliance	24 428	22 061	2 367
437002000 AG2R prévoyance Cadres	3 701	3 485	216
437003000 La mondiale	2 924	2 844	80
437005000 IPSEC	30 784	26 996	3 788
437007000 Chèques déjeuner	4 000		4 000
438600000 Form. prof. continue à payer	2 564		2 564
438601000 Charges soc/conges payes	73 936	77 076	- 3 140
442100000 Etat-Impôts PAS	5 905	5 717	188
444000000 Impôts sur les bénéficiaires	11 062		11 062
445510000 ETAT- TVA A PAYER	4 205	9 354	- 5 149
445700000 TVA COLLECTEE	10 542	2 720	7 822
445800000 TVA A REGULARISER	1 680		1 680
445870000 TVA SUR FAE	690	382	308
448200000 Charges Fiscales s/ CP	24 057	16 636	7 421
448600000 etat charges à payer	373	191	182
448602000 Taxe d'apprentiss.a payer	1 539	2 730	- 1 191
448606000 Taxe s/salaires a payer	21 560	18 759	2 801
448607000 TAXE AGEFIPH	6 641	5 000	1 641
<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>4 829</b>	<b>8 593</b>	<b>- 3 764</b>
487000000 Produits constatés d'avance	4 829	8 593	- 3 764
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>897 871</b>	<b>813 857</b>	<b>84 014</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>2 375 465</b>	<b>2 226 298</b>	<b>149 167</b>

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le <b>31/12/2022</b> (12 mois)	Exercice précédent <b>31/12/2021</b> (12 mois)	<b>Variation</b>
<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>			
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>			

## Compte de résultat détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>						
<b>Production vendue services</b>	<b>1 339 540</b>		<b>1 339 540</b>	<b>1 219 352</b>	<b>120 188</b>	<b>9,86</b>
706102001 POUV PUBLICS IOD AC	314 426		314 426	58 020	256 406	441,93
706102002 POUV PUBLICS IOD FO	66 033		66 033		66 033	N/S
706102003 POUV PUBLICS SPÉ	78 053		78 053	82 144	- 4 091	-4,98
706103000 FORM./ ACCOMP. ORGA	738 629		738 629	1 030 903	- 292 274	-28,35
706103001 FORM POUV PUBLICS L	99 225		99 225	19 938	79 287	397,67
708500000 Remboursements depl	43 175		43 175	28 348	14 827	52,30
<b>Montants nets produits d'exp</b>	<b>1 339 540</b>		<b>1 339 540</b>	<b>1 219 352</b>	<b>120 188</b>	<b>9,86</b>

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation	%
	<b>AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>					
<b>Subventions d'exploitation</b>			<b>2 210 491</b>	<b>2 089 071</b>	<b>121 420</b>	<b>5,81</b>
740000000 Subventions diverses			1 984 653	1 927 881	56 772	2,94
740000010 Subvention Daaen Fami			225 264	155 750	69 514	44,63
740000300 Subvention Aide Embauche			567	5 433	- 4 866	-89,56
742000000 Cotisations			8	7	1	14,29
<b>Autres produits</b>			<b>1 720</b>	<b>5 239</b>	<b>- 3 519</b>	<b>-67,17</b>
758000000 Prod.divers gestion coura			1 720	5 239	- 3 519	-67,17
<b>Reprise de provisions</b>			<b>25 905</b>	<b>26 551</b>	<b>- 646</b>	<b>-2,43</b>
781500000 Reprises sur prov pour risques			23 905	13 520	10 385	76,81
781740000 Reprise provision créances dou			2 000	13 031	- 11 031	-84,65
<b>Transfert de charges</b>			<b>14 093</b>	<b>14 025</b>	<b>68</b>	<b>0,48</b>
791100000 Transfert de charges			11 133	7 901	3 232	40,91
791200000 Avantages en nature			2 961	2 961		0,00
791300000 Transfert de charges				3 163	- 3 163	-100
<b>Sous-total des autres produits d'exploitation</b>			<b>2 252 209</b>	<b>2 134 885</b>	<b>117 324</b>	<b>5,50</b>
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>3 591 749</b>	<b>3 354 237</b>	<b>237 512</b>	<b>7,08</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>						
<b>Autres intérêts et produits assimilés</b>			<b>2 558</b>	<b>1 789</b>	<b>769</b>	<b>42,98</b>
768000000 Autres Produits Financiers			2 558	1 789	769	42,98
<b>Total des produits financiers (III)</b>			<b>2 558</b>	<b>1 789</b>	<b>769</b>	<b>42,98</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>						
<b>Sur opérations de gestion</b>			<b>5 558</b>	<b>668</b>	<b>4 890</b>	<b>732,04</b>
772000000 Produits expl.s/exerc.ant			5 558	668	4 890	732,04
<b>Total des produits exceptionnels (IV)</b>			<b>5 558</b>	<b>668</b>	<b>4 890</b>	<b>732,04</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)</b>			<b>3 599 864</b>	<b>3 356 695</b>	<b>243 169</b>	<b>7,24</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>3 599 864</b>	<b>3 356 695</b>	<b>243 169</b>	<b>7,24</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>						
<b>Autres achats non stockés</b>			<b>48 605</b>	<b>42 432</b>	<b>6 173</b>	<b>14,55</b>
606100000 Edf gdf			19 203	20 921	- 1 718	-8,21
606300000 Petit materiel			7 696	5 558	2 138	38,47
606301000 Pdts entretien			4 084	4 737	- 653	-13,79
606400000 Fournitures de bureau			17 621	11 215	6 406	57,12
<b>Services extérieurs</b>			<b>245 158</b>	<b>243 149</b>	<b>2 009</b>	<b>0,83</b>
611100000 Entretien des locaux			21 435	22 435	- 1 000	-4,46
613200000 Locations immobilières			151 867	147 411	4 456	3,02

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation	%
613210000 Locations ARVAL - Toyota	9 526	9 506	20	0,21
613230000 Abont Stationnement	4 909	4 803	106	2,21
613540000 GRENKE - Loc. Copieur SHARP	6 391	7 190	- 799	-11,11
614000000 Copropriete	5 720	4 271	1 449	33,93
615000000 Entretien & reparations	2 475	2 029	446	21,98
615200000 Entretien & Réparat°/Biens Imm		1 435	- 1 435	-100
615300000 Entretien vehicule	2 398	928	1 470	158,41
615500000 Maintenance Copie RICOH	5 199	5 190	9	0,17
615510000 Maintenance CIRCE	1 147	10 854	- 9 707	-89,43
615520000 Maintenance Alliance Bureau	4 031	4 690	- 659	-14,05
615540000 Maintenance ISOGARD	1 090	1 303	- 213	-16,35
615600000 Maintenance		2 875	- 2 875	-100
616000000 Assurance maif	8 035	7 645	390	5,10
618100000 Documentation	269	178	91	51,12
618500000 Frais organisation seminaire	20 667	10 403	10 264	98,66
<b>Autres services extérieurs</b>	<b>438 145</b>	<b>310 375</b>	<b>127 770</b>	<b>41,17</b>
621400000 Personnel détaché à l'ent		10 279	- 10 279	-100
622611000 honoraires	124 421	60 860	63 561	104,44
622800000 Divers	1 754	2 569	- 815	-31,72
623000000 Publicité, Publications	15 618	6 998	8 620	123,18
623400000 Cadeaux au personnel	362	380	- 18	-4,74
624000000 Transports	189	112	77	68,75
625100000 Transports déplacements	132 015	76 823	55 192	71,84
625300000 Déplacements non remboursés	101 698	96 650	5 048	5,22
625600000 Missions receptions	4 841	242	4 599	N/S
625700000 Frais de réception	2 645	1 840	805	43,75
626000000 Telecom / fax	9 373	9 369	4	0,04
626001000 Frais postaux	511	454	57	12,56
626002000 Internet wanadoo	4 562	4 335	227	5,24
626003000 Frais de portable	3 990	3 220	770	23,91
626005000 Frais postaux et télécom D2C	30 842	31 293	- 451	-1,44
626008000 FRAIS SUR CHQ DEJ	94	78	16	20,51
627500000 Frais bancaires	2 930	2 768	162	5,85
628000000 Frais lies PEE	437	311	126	40,51
628100000 COTISATIONS DIVERSES	1 863	1 794	69	3,85
<b>Impôts, taxes et versements assimilés</b>	<b>216 268</b>	<b>204 614</b>	<b>11 654</b>	<b>5,70</b>
631100000 Taxe s/les salaires	157 334	162 282	- 4 948	-3,05
631300000 Taxe Formation prof. continue	20 391	18 007	2 384	13,24
631800000 Charges fiscales s/CP	7 421	-6 658	14 079	211,46
633200000 Taxe d'apprentissage	11 625	13 070	- 1 445	-11,06
633600000 TAXE AGEFIPH	6 641	5 000	1 641	32,82
635110000 CVAE	373	191	182	95,29
635111000 CFE	7 050	7 161	- 111	-1,55
635120000 Taxe fonciere	5 433	5 561	- 128	-2,30
<b>Salaires et traitements</b>	<b>1 799 759</b>	<b>1 752 985</b>	<b>46 774</b>	<b>2,67</b>
641000000 Remunerations du personnel	1 709 452	1 694 693	14 759	0,87
641100000 Indemnités diverses	4 340	2 239	2 101	93,84
641200000 Congés payés	40 262	-10 466	50 728	484,69
641300000 Primes et gratifications	10 668	66 519	- 55 851	-83,96
641700000 Intéressement	35 037		35 037	N/S
<b>Charges sociales</b>	<b>699 637</b>	<b>719 710</b>	<b>- 20 073</b>	<b>-2,79</b>
645100000 U r s s a f	464 997	486 442	- 21 445	-4,41
645300000 I r s o	101 994	107 860	- 5 866	-5,44
645300200 APSO Prévoyance	6 561	6 944	- 383	-5,52
645300300 La mondiale	2 597	2 867	- 270	-9,42

	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation	%
645300500 Cips Médéric	13 078	11 790	1 288	10,92
645600000 Mutuelle malakoff	61 066	58 051	3 015	5,19
645700000 Cheques dejeuner	43 272	42 619	653	1,53
645800000 Ch. Sociales s/congés payés	-3 140	-5 530	2 390	43,22
647000000 Versement Transports	4 284	3 610	674	18,67
647500000 Médecine du travail	4 927	5 056	- 129	-2,55
<b>Autres charges de personnels</b>	<b>2 650</b>	<b>2 558</b>	<b>92</b>	<b>3,60</b>
648000000 Indemnité de stage	2 650	2 558	92	3,60
<b>. Sur immobilisations : dotation aux amortissement</b>	<b>34 739</b>	<b>35 557</b>	<b>- 818</b>	<b>-2,30</b>
681120000 Dotations immob. corporelles	34 739	35 557	- 818	-2,30
<b>. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations</b>		<b>12 075</b>	<b>- 12 075</b>	<b>-100</b>
681740000 Provisions clients douteux		12 075	- 12 075	-100
<b>Autres charges</b>	<b>1 801</b>	<b>6 276</b>	<b>- 4 475</b>	<b>-71,30</b>
651000000 Redev, Licences, Nom Domaine	75	75	75	N/S
658000000 Charg.divers.gestion cour	1 726	6 276	- 4 550	-72,50
<b>Total des charges d'exploitation (I)</b>	<b>3 486 761</b>	<b>3 329 730</b>	<b>157 031</b>	<b>4,72</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
<b>Intérêts et charges assimilées</b>	<b>2 343</b>	<b>1 849</b>	<b>494</b>	<b>26,72</b>
661100000 Intérêts emprunts & dettes	2 334	1 849	485	26,23
661600000 Charges d'interets	9	9	9	N/S
<b>Total des charges financières (III)</b>	<b>2 343</b>	<b>1 849</b>	<b>494</b>	<b>26,72</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>				
<b>Sur opérations de gestion</b>	<b>5 650</b>	<b>613</b>	<b>5 037</b>	<b>821,70</b>
672000000 Charges exceptionnelles	5 650	613	5 037	821,70
<b>Total des charges exceptionnelles (IV)</b>	<b>5 650</b>	<b>613</b>	<b>5 037</b>	<b>821,70</b>
<b>Impôts sur les sociétés (X)</b>	<b>16 052</b>	<b>1 647</b>	<b>14 405</b>	<b>874,62</b>
695000000 Impôt société	16 052	1 647	14 405	874,62
<b>TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>3 510 806</b>	<b>3 333 839</b>	<b>176 967</b>	<b>5,31</b>
<b>SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT</b>	<b>89 059</b>	<b>22 856</b>	<b>66 203</b>	<b>289,65</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 599 864</b>	<b>3 356 695</b>	<b>243 169</b>	<b>7,24</b>
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				

## Liasse fiscale

DGFIP N° 2050-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du code général des impôts).

①

BILAN — ACTIF

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION TRANSFER		1   2		
Adresse de l'entreprise : 26, cours Xavier Arnozan 33000 BORDEAUX		Durée de l'exercice précédent * 1   2		
Numéro SIRET * 3 8 1 6 3 4 9 9 7 0 0 0 4 7		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N clos le 3   1   1   2   1 0   2   2		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA				
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC	
		Frais de développement * CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	5 131
		Fonds commercial (1) AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	554
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO	
		Constructions AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	424 319
Immobilisations en cours AV		AW		
Avances et acomptes AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT		
	Autres participations CU	CV	26 940	
	Créances rattachées à des participations BB	BC		
	Autres titres immobilisés BD	BE		
	Prêts BF	BG		
Autres immobilisations financières * BH		BI	30 351	
TOTAL (II) BJ		BK	487 294	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements EL	BM	
		En cours de production de biens BN	BO	
		En cours de production de services BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis BR	BS	
		Marchandises BT	BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW	3 836
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	580 076
		Autres créances (3) BZ	CA	736 376
		Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres ..... ) CD	CE	831 876
Disponibilités CF		CG	118 210	
Charges constatées d'avance (3)* CH		CI	12 034	
TOTAL (III) CJ		CK	2 282 409	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
	Primes de remboursement des obligations (V) CM			
	Écarts de conversion actif * (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		1A	2 769 702	
			394 237	
			2 375 465	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

## BILAN — PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION TRANSFER		Néant	<input type="checkbox"/> *
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....			DA	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, .....			DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input style="width: 50px;" type="text" value="EK"/> )			DC	
	Réserve légale (3)			DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input style="width: 50px;" type="text" value="B1"/> )			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input style="width: 50px;" type="text" value="EJ"/> )			DG	1 279 581
	Report à nouveau			DH	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>			DI	89 059
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	<b>TOTAL (I)</b>			DL	1 368 640
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	<b>TOTAL (II)</b>			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	108 955
	<b>TOTAL (III)</b>			DR	108 955
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	225 336
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input style="width: 50px;" type="text" value="EI"/> )			DV	112
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	49 932
	Dettes fiscales et sociales			DY	617 661
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
Compte régull.	Autres dettes			EA	
	Produits constatés d'avance (4)			EB	4 829
<b>TOTAL (IV)</b>			EC	897 871	
Ecart de conversion passif *			ED		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>			EE	2 375 465	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Écart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	737 891	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

## ③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION TRANSFER		Exercice N		Néant <input type="checkbox"/> *		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF		
		FG	FH	FI	1 339 540	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL	1 339 540	
	Production stockée *			FM		
	Production immobilisée *			FN		
	Subventions d'exploitation			FO	2 210 491	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP	39 998	
	Autres produits (1) (11)			FQ	1 720	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	3 591 749
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	731 907	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	216 268	
	Salaires et traitements *			FY	1 799 759	
	Charges sociales (10)			FZ	702 287	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { dotations aux amortissements * dotations aux provisions			GA	34 739
					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)			GE	1 801	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	3 486 761	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				GG	104 988	
opération en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)			GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)			GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	2 558	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)				GP	2 558	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	2 343	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)				GU	2 343	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	215	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW	105 202	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

## COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION TRANSFER		Néant <input type="checkbox"/> *			
				<b>Exercice N</b>			
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	5 558			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC				
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD	5 558			
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	5 650			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG				
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		HH	5 650			
<b>4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)</b>			HI	(92)			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ				
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	16 052			
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>			HL	3 599 864			
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>			HM	3 510 806			
<b>5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)</b>			HN	89 059			
<b>RENVIS</b>	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	5 558		
	(3)	Dont	Crédit bail mobilier *	HP			
			Crédit bail immobilier	HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	5 650		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX			
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
			Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	14 093		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)		A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	75		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6			
		obligatoires		A9			
(13)	Dont cotisations facultatives Madelin		A7				
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N				
			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
Sur exercices antérieurs			5 650		5 558		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N				
			Charges antérieures		Produits antérieurs		
Divers			5 650		5 558		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION TRANSFER				Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
				1		2			
						3			
						4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	KD	5 685	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN		KO	
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants M2	KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants M3	KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	190 474	KW		KX
		Matériel de transport *			KY	24 672	KZ		LA
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	202 842	LC		LD
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes			LK		LL		LM	
	TOTAL III			LN	417 988	LO		LP	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	480 167	ØH		ØJ	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T	
	Autres participations			8U	26 544	8V		8W	
	Autres titres immobilisés			IP		IR		IS	
	Prêts et autres immobilisations financières			IT	29 951	IU		IV	
	TOTAL IV			LQ	56 495	LR		LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	480 167	ØH		ØJ		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
				par virement de poste à poste		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
				1				4	
				2					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV	5 685	LW	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME	
	Inst. gales, agencés et am. des constructions			IS		MG		MH	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers			IU		MM	194 892	MN
		Matériel de transport			IV		MP	24 672	MQ
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW	10 391	MS	204 755	MT	
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA	
	Avances et acomptes			NC		ND		NE	
	TOTAL III			IY	10 391	NG	424 319	NH	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7
Autres participations			IØ		ØX	26 940	ØY		
Autres titres immobilisés			I1		2B		2C		
Prêts et autres immobilisations financières			I2	800	2E	30 351	2F		
TOTAL IV			I3	800	NJ	57 291	NK		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	11 191	ØK	487 294	ØL		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION  
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 2

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION TRANSFER Néant  \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

## CADRE B

## DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE ..... -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE ..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

⑥

## AMORTISSEMENTS

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

DGFIP N° 2055 SD 2023

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION TRANSFER						Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>CADRE A</b>									
<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *</b>									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développements		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	5 131	PF		PG		PH	5 131
TOTAL I		RK	5 131	RM		RN		RO	5 131
Terrains		PI		PI		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	158 647	QE	4 579	QF		QG	163 226
	Matériel de transport	QH	24 672	QI		QJ		QK	24 672
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	150 033	QM	30 159	QN	10 391	QO	169 802
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	333 353	QV	34 739	QW	10 391	QX	357 701
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	338 483	ØP	34 739	ØQ	10 391	ØR	362 832
<b>CADRE B</b>									
<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6		
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV		
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1		
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD		
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5		
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3		
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1		
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6		
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4		
	Mat. bureau et informat. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2		
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9		
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO		
TOTAL III									
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NI	NU	NV		
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW		Total général non venant (NS + NT + NU)	NY		Total général non venant (NW - NY)	NZ		
<b>CADRE C</b>									
<b>MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*</b>		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

## PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION TRANSFER				Néant <input type="checkbox"/> *	
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice			
	1	2	3	4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	108 955	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y			
<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX	108 955		
Provisions pour dépréciation	SUR immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D	
		- corporelles	6E	6F	6G	6H	
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05	
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	06	07	08	09	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S		
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	31 406	
Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A			
<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA	31 406		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	UB	UC	UD	140 360		
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF	25 905			
	- financières	UG	UH				
	- exceptionnelles	UJ	UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.							
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.							

SAGE Experts-comptables janvier 2023

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION TRANSFER

Néant  \*

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN	
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US	
	Autres immobilisations financières		UT	30 351	UV	30 351	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	31 406	31 406		
	Autres créances clients		UX	548 670	548 670		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (UO) )		ZI				
	Personnel et comptes rattachés		UY	370	370		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	126	126		
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM			
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN			
		Divers		VP			
	Groupe et associés (2)		VC				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	735 880	735 880		
	Charges constatées d'avance		VS	12 034	12 034		
	TOTAUX			VT	1 358 836	VU 1 328 486	VV 30 351
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE				
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF				
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG				
	à plus d'1 an à l'origine		VH	225 336	65 356	159 980	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	112	112			
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	49 932	49 932			
Personnel et comptes rattachés		8C	279 118	279 118			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	250 289	250 289			
État et autres	Impôts sur les bénéfices		8E	11 062	11 062		
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	17 117	17 117		
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	60 075	60 075		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L	4 829	4 829			
TOTAUX			VY	897 871	VZ 737 891	159 980	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	64 868	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

SAGE Experts-comptables - janvier 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION TRANSFER		Formulaire déposé au titre de l'IR	ET	Néant <input type="checkbox"/> *	Exercice N, clos le 31/12/2023		
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>							<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)							WA	89 059
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)							WD	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)							WF	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option							RA	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)							WI	
	Amendes et pénalités							WJ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *								
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)							I7	16 052
	Quote-part des bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.							WL	
	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI							L7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme								
	- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)								
	- imposées au taux de 0 %								
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *								
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)									
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *									
Intérêts excédentaires (art. 39-1-5° et 212 du C.G.I.)							SU		
Zones d'entreprises * (activité exonérée)							SW		
Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro							MS		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage									
							<b>TOTAL I</b>	105 111	
<b>II. DÉDUCTIONS</b>							<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *									
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)									
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme								
	- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)								
	- imposées au taux de 0 %								
	- imposées au taux de 19 %								
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures								
	- imputées sur les déficits antérieurs								
Autres plus-values imposées au taux de 19 %									
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *									
Régime des sociétés mères et des filiales *									
Produit net des actions et parts d'intérêts :									
Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation							2A		
Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art 223B du CGI)									
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *									
Majoration d'amortissement *									
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations								
	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)							K9	
	Entreprises nouvelles (44 octies)							L2	
	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 octies A)							LS	
Zone franche urbaine-TE (art. 44 octies A)							ØV		
Société investissements immobilier cotées (art. 208C)							K3		
Zone de restructuration de la défense (44 décies)							PA		
Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 décies)							1F		
Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)							XC		
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 decedies)							PP		
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quaterdecies)							PC		
Zone de développement prioritaire (art. 44 septedecies)							PB		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)									
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)							X9	
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)							YH	
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)							YI	
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)							YJ	
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies E)							YK		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)							YL		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)							YM		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies H)							YN		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies I)							YO		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies J)							YP		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies K)							YQ		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies L)							YR		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies M)							YS		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies N)							YT		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies O)							YU		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies P)							YV		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies Q)							YW		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies R)							YX		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies S)							YY		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies T)							YZ		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies U)							ZA		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies V)							ZB		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies W)							ZC		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies X)							ZD		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies Y)							ZE		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies Z)							ZF		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies AA)							ZG		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies AB)							ZH		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies AC)							ZI		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies AD)							ZJ		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies AE)							ZK		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies AF)							ZL		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies AG)							ZM		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies AH)							ZN		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies AI)							ZO		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies AJ)							ZA		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies AK)							ZB		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies AL)							ZC		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies AM)							ZD		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies AN)							ZE		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies AO)							ZF		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies AP)							ZG		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies AQ)							ZH		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies AR)							ZI		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies AS)							ZJ		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies AT)							ZK		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies AU)							ZL		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies AV)							ZM		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies AW)							ZN		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies AX)							ZO		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies AY)							ZA		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies AZ)							ZB		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BA)							ZC		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BB)							ZD		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BC)							ZE		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BD)							ZF		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BE)							ZG		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BF)							ZH		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BG)							ZI		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BH)							ZJ		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BI)							ZK		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BJ)							ZL		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BK)							ZM		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BL)							ZN		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BM)							ZO		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BN)							ZA		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BO)							ZB		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BP)							ZC		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BQ)							ZD		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BR)							ZE		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BS)							ZF		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BT)							ZG		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)							ZH		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BV)							ZI		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)							ZJ		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BV)							ZK		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)							ZL		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BV)							ZM		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)							ZN		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BV)							ZO		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)							ZA		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BV)							ZB		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)							ZC		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BV)							ZD		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)							ZE		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BV)							ZF		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)							ZG		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BV)							ZH		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)							ZI		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BV)							ZJ		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)							ZK		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BV)							ZL		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)							ZM		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BV)							ZN		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)							ZO		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BV)							ZA		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)							ZB		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BV)							ZC		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)							ZD		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BV)							ZE		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)							ZF		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BV)							ZG		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)							ZH		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BV)							ZI		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)							ZJ		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BV)							ZK		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)							ZL		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BV)							ZM		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)							ZN		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BV)							ZO		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)							ZA		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BV)							ZB		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)							ZC		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BV)							ZD		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)							ZE		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BV)							ZF		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)							ZG		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BV)							ZH		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)							ZI		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BV)							ZJ		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)							ZK		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BV)							ZL		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)							ZM		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BV)							ZN		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)							ZO		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BV)							ZA		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)							ZB		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BV)							ZC		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)							ZD		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BV)							ZE		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)							ZF		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BV)							ZG		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)							ZH		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BV)							ZI		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)							ZJ		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BV)							ZK		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)							ZL		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BV)							ZM		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)							ZN		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BV)							ZO		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)							ZA		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BV)							ZB		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)							ZC		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BV)							ZD		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)							ZE		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BV)							ZF		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)							ZG		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BV)							ZH		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)							ZI		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BV)							ZJ		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)							ZK		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BV)							ZL		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)							ZM		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BV)							ZN		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)							ZO		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BV)							ZA		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)							ZB		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BV)							ZC		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)							ZD		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BV)							ZE		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)							ZF		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BV)							ZG		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)							ZH		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BV)							ZI		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)							ZJ		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BV)							ZK		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)							ZL		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BV)							ZM		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)							ZN		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BV)							ZO		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)							ZA		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BV)							ZB		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)							ZC		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BV)							ZD		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)							ZE		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BV)							ZF		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)							ZG		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BV)							ZH		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)							ZI		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BV)							ZJ		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)							ZK		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BV)							ZL		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)							ZM		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BV)							ZN		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)							ZO		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BV)							ZA		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)							ZB		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BV)							ZC		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)							ZD		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BV)							ZE		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)							ZF		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BV)							ZG		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)							ZH		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BV)							ZI		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)							ZJ		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BV)							ZK		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)							ZL		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BV)							ZM		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)							ZN		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BV)							ZO		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)							ZA		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BV)							ZB		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)							ZC		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BV)							ZD		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)							ZE		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BV)							ZF		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)							ZG		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BV)							ZH		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)							ZI		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BV)							ZJ		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)							ZK		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BV)							ZL		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)							ZM		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BV)							ZN		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)							ZO		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BV)							ZA		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)							ZB		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BV)							ZC		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)							ZD		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BV)							ZE		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)							ZF		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BV)							ZG		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)							ZH		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BV)							ZI		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)							ZJ		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BV)							ZK		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)							ZL		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BV)							ZM		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)							ZN		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BV)							ZO		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)							ZA		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BV)							ZB		
dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies BU)							ZC		



Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION TRANSFER		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Dont déficits transférés de plein droit (art.209-II-2 du CGI)		K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice		K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 <sup>er</sup> bis Al. 1 <sup>er</sup> du CGI, dotations de l'exercice				ZT	215 560
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>					
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 <sup>er</sup> bis Al. 2 du CGI*		ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *					
	8X		8Y		
	8Z		9A		
	9B		9C		
Provisions pour dépréciation *					
	9D		9E		
	9F		9G		
	9H		9J		
Charges à payer					
	9K		9L		
	9M		9N		
	9P		9R		
	9S		9T		
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A-2 :		▼ ligne WI		▼ ligne WU	

## CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT  
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 55 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>ASSOCIATION TRANSFER</u>										Néant <input type="checkbox"/> *					
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ – Réserves légales – Autres réserves	ZB								
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	22 856				ZD	22 856							
	Prélèvements sur les réserves	ØE			ZE										
					ZF										
	<b>TOTAL I</b>	ØF	22 856		ZG	(0)									
			ZH	22 856			<b>TOTAL II</b>								
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>										Exercice N :					
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier ( précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail ) J7										YQ				
	– Engagements de crédit-bail immobilier										YR				
	– Effets portés à l'escompte et non échus										YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous-traitance										YT	21 435			
	– Locations, charges locatives et de copropriété ( dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois ) J8										XQ	178 413			
	– Personnel extérieur à l'entreprise										YU				
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	126 175			
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV				
	– Autres comptes ( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ) ES										ST	405 884			
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	731 907				
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE										YW	7 423			
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés ( dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ) ZS										9Z	208 845			
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										YX	216 268				
TVA	– Montant de la TVA collectée										YY	44 104			
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ				
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2019) *										ØB	1 709 452			
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS				
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	%			
	– Numéro de centre agréé * XP										– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGD)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG				
– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies										RH					
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		Plus-values à 15 % JK		Plus-values à 0 % JL										
			Plus-values à 19 % JM		Imputations JC										
	Groupe : résultat d'ensemble JD		Plus-values à 15 % JN		Plus-values à 0 % JO										
			Plus-values à 19 % JP		Imputations JF										
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ												

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058 NOT pour le régime de groupe).

12

## DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION TRANSFER

Néant 

## A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
(1)		(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
I - Immobilisations*	1	Materiel de burea	10 391		10 391	
	2	Av / frais depl	600			600
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

## B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

## Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées \*

	Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19 % (1)
				19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	
	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)
I - Immobilisations*	1						
	2		(600)	(600)			
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (2)			(600)				
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)			(A)	(B)	(C)		
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (11)				(B) (Ventilation par taux)		(C)	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

SAGE Experts-comptables Janvier 2023



14

## SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION TRANSFER Néant  \*

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés  
 ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 %	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <del>xxix-0</del> bis du CGI) ①	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <del>xxix-0</del> du CGI) ①	

## I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Soide des moins-values à 12,8 %
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N 1			
	N 2			
	N 3			
	N 4			
	N 5			
	N 6			
	N 7			
	N 8			
	N 9			
	N 10			

## II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS\*

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Soide des moins-values à reporter col. J=S+D+F-G-H
		À 19 % ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice			
①		②	③	④		
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N 1					
	N 2					
	N 3					
	N 4					
	N 5					
	N 6					
	N 7					
	N 8					
	N 9					
	N 10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME  
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N°2059-D-SD 2023

formulaire obligatoire  
(article 33A du Code  
général des Impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION TRANSFER		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *				
<b>I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N</b>						
		<b>Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme</b>				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (lignes 1 et 2)</b>	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
<b>TOTAL (lignes 4 et 5)</b>	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
<b>II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)</b>						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise: ASSOCIATION TRANSFER		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le: 01/01/2022 et clos le: 31/12/2022		Données en nombre de mois 1 2	
<b>DÉCLARATION DES EFFECTIFS</b>			
Effectif moyen du personnel * :		YP	50,76
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE</b>			
<b>I - Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	1 339 540
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
		<b>TOTAL 1</b>	<b>OX 1 339 540</b>
<b>II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	1 720
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	2 210 491
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Retenues sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
		<b>TOTAL 2</b>	<b>OM 2 212 211</b>
<b>III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)</b>			
Achats		ON	48 605
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	510 610
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	1 801
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
		<b>TOTAL 3</b>	<b>OJ 561 016</b>
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		OG	2 990 735
<b>V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	2 990 735
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	1 339 540
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	50,76
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)		HX	
Période de référence		GY	0 1 / 0 1 / 2 0 2 2
Date de cessation		HR	3 1 / 1 2 / 2 0 2 2
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU. Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.			

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

17

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F-SD 2023

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant  \*

EXERCICE CLOS LE 31122022

N° SIRET 3 8 1 6 3 4 9 9 7 0 0 0 4 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASSOCIATION TRANSFER

ADRESSE (voie) 26, cours Xavier Arnoz

CODE POSTAL 33000 VILLE BORDEAUX

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 0 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 0

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 0 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 0

## I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination   
 N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

## II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)   
 Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)   
 Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions   
 Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays   
 Adresse : N°  Voie   
 Code Postal  Commune  Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

**FILIALES ET PARTICIPATIONS**

DGFIP N°2059-G-SD 2023

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122022

N° SIRET 38163499700047

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASSOCIATION TRANSFER

ADRESSE (voie) 26, cours Xavier Arnoz

CODE POSTAL 33000 VILLE BORDEAUX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune
			Pays

SAGE Experts-comptables, janvier 2023

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.  
\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.


**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*
**Formulaire à déposer  
en double exemplaire**

 Formulaire obligatoire  
(art 223 du Code général des impôts)  
*Timbre à date du service*
**IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS**

Exercice ouvert le		01012022		et clos le		31122022		Régime simplifié d'imposition					
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe								Régime réel normal		X			
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre													
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case													
<b>A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE</b>													
Désignation de la société:						Adresse du siège social:							
ASSOCIATION TRANSFER 26 cours Xavier Arnoz 33000 BORDEAUX						Mél : olivierfoschia@transferiod.eu							
SIRET 3 8 1 6 3 4 9 9 7 0 0 0 4 7						Adresse du principal établissement:							
						Ancienne adresse en cas de changement:							
<b>RÉGIME FISCAL DES GROUPES</b>													
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)													
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante													
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:													
						SIRET							
<b>B ACTIVITÉ</b>													
Activités exercées						FORMATION							
Si vous avez changé d'activité, cochez la case													
<b>C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)</b>													
<b>1. Résultat fiscal</b>			Bénéfice imposable au taux normal			38 706		Déficit					
Bénéfice imposable à 15 %			42 500		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %								
<b>2. Plus-values</b>			PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)						
Autres PV imposables à 19 %					PV à long terme imposables à 0%								
<b>3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches</b>													
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies			<input type="checkbox"/>		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A						<input type="checkbox"/>		
Entreprise nouvelle, art. 44 septies			<input type="checkbox"/>		Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies			<input type="checkbox"/>		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies		<input type="checkbox"/>	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies			<input type="checkbox"/>		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A			<input type="checkbox"/>		Autres dispositifs		<input type="checkbox"/>	
					Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies			<input type="checkbox"/>					
Société d'investissement immobilier cotée			<input type="checkbox"/>		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)					Plus-values exonérées relevant du taux de 15%		<input type="checkbox"/>	
<b>4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer :</b> dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)													
<b>D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)</b>													
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts													
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.													
<b>E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)</b>													
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%													
<b>F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)</b>													
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%													
<b>G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)</b>													
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n°2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1 du CGI), cocher la case ci-contre													
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée						Nom/Adresse							
						N°							
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2 du CGI), cocher la case ci-contre													
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe						Nom/Adresse							
						N°							
<b>H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE</b>													
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?						OUI		X		NON		Si oui, indication du logiciel utilisé	SAGE
<b>Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr</b>													
<b>S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.</b>													
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:						Nom et adresse du conseil:							
GADRAS & ASSOCIÉS Rue de la Blancherie Immeuble Bistre - Aquilae BP 30077 33370 Artigues près Bordeaux Tél:05 56 77 24 87						Tél:							
OGA/OMGA						Identité du déclarant:							
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :						Date:		12052023		Lieu:		BORDEAUX	
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné						Qualité et nom du signataire: Directeur général OLIVIER FOSCHIA							
						Signature :							
<b>Examen de conformité fiscale (ECF)</b>						prestataire :							



**RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX**ANNÉE 2022 ou exerciceDésignation de l'entreprise ASSOCIATION TRANSFER du \_\_\_\_\_Adresse 26, cours Xavier Arnoz 33000 BORDEAUX au \_\_\_\_\_

<b>A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice 1</b>									
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE				
1	FOSCHIA OLIVIER								
2	MERCIER JEAN EMMANUEL								
3	MESIONA ANNE								
4	JEANSON OLIVIER								
5	JAUBERT DENIS								
6									
7									
8									
9									
10									
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)									
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4	Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8	
1	2	3	4	5	6	aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	9	
1	73 841		2 961	76 802				76 802	
2	66 087			66 087				66 087	
3	45 727			45 727				45 727	
4	45 067			45 067				45 067	
5	44 226			44 226				44 226	
6									
7									
8									
9									
10									
**	274 948		2 961	277 909				277 909	

\*\*TOTAUX

<b>B - AUTRES FRAIS</b>		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		362
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		2 645
<b>Total</b>		<b>3 007</b>

<b>C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :</b>			
Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
- de l'exercice . .2022... (total col.9 + total col.10) 10	280 916	- de l'exercice . .2022... 10	87 208
- de l'exercice précédent 10	285 866	- de l'exercice précédent 10	10 983
Nom et qualité du signataire <u>OLIVIER FOSCHIA</u> <u>Directeur général</u>		À <u>BORDEAUX</u> , le <u>12/05/2023</u> Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.



(2023)

## DETAIL DES CHARGES A PAYER

CA18CHAPAY

ASSOCIATION TRANSFER

Charges à payer	Montant
Total 168800000 Intérêts courus	112
Total 408100000 Frs fact. non parvenues	11 085
Total 428200000 Conges payes	191 503
Total 428500000 Primes à verser	29 035
Total 4286BAKIR Frais Anne-Rose BAKIRDJIAN	
Total 4286BARNE DEPLTS Tatiana BARNETCHE	
Total 4286BERNO Frais Sandrine BERNADOU	
Total 4286BLANC DEPLTS Julien BLANCHARD	
Total 4286BOUCH Frais Sarah BOUCHER	
Total 4286BOUZA Frais Fanny BOUZA	
Total 4286BURAT Frais Brune BURATTO	
Total 4286DAMOU DEPLTS Majida DAMOUH	
Total 4286DESCL Frais Nadège DESCLAUX	
Total 4286EXTIE Frais Valentine EXTIER	
Total 4286FOSCH DEPLTS Olivier FOSCHIA	
Total 4286GAGNI DEPLTS Corinne GAGNIERE	
Total 4286GOMEZ FRAIS Dephine GOMEZ	
Total 4286GOUD Frais LECLERC-GOUDKAMP	
Total 4286HYSA Frais HYSA Arisa	
Total 4286JEANS DEPLTS Olivier JEANSON	
Total 4286LANJ0 Frais Julie LANNELUC	
Total 4286LELIC FRAIS LELIEVRE Christine	
Total 4286LELIE Frais Gersende LELIEVRE	
Total 4286LEMAY Frais Amandine LEMAY	
Total 4286LEMON Frais Emmanuel LEMONNIER	
Total 4286LOUX0 Frais Nathalie LOUX	
Total 4286MERCII DEPLTS Jean-Emmanuel MERCIER	
Total 4286MESIO DEPTS Anne MESIONA	
Total 4286METRO Frais Séverine METRO	
Total 4286NICOT Frais Andy NICOT	
Total 4286PALME FRAIS Laurent PALMENTIER	
Total 4286RIVET Frais Mathew RIVET	
Total 4286ROUIL DEPLTS F. ROUILLON	
Total 4286SEGUI Frais Marion SEGUIN	
Total 4286STEPH DEPLTS Frédéric STEPHANT	
Total 4286TACOU Frais Emmanuel TACOUN	
Total 4286TARDO Frais TARDO-DINO Christelle	
Total 4286UMUB0 Frais Marie-Consolée UMUBYEYI	
Total 4286VAYSS MOBILE V.VAYSSET	
Total 4286VIDON Frais Sarah VIDONNE	
Total 4286YONNE Frais M-Christine YONNET	

SAGE Experts-comptables janvier 2023



**Taux réduit d'impôt sur les sociétés**  
**Détermination des bénéfices soumis au taux réduit**  
**(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)**

CALC219BF4 (2023)

**Identification de la société**

Désignation de la société et adresse de son principal établissement  
 Numéro SIRET du principal établissement  
 Code APE

ASSOCIATION TRANSFER 26, cours Xavier Arnoz 33000 BORDEAUX
38163499700047
8559A

Adresse du siège social si différente

--

**I . Résultats de l'exercice**

<b>A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun</b>	
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs 81 206
b	Dont plus-value nette à court terme
c	Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice
<b>B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme</b>	
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies - I
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice

**II . Bénéfices soumis au taux réduit**

g	Montant maximum exigible au taux réduit : 42500 € x durée de l'exercice en mois /12 42 500
h	Dont plus-value nette à court terme imposable
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice 42 500
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies - I
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies - I
Total lignes h à k	
	42 500

l **III . Bénéfices soumis au taux normal** (a-c-h-i)

38 706

m **IV . Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19%** (d-j-k)



Taux réduit d'impôt sur les sociétés - Répartition du capital (art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III) LTENG219B4 (2023) PAGE 2/3

ASSOCIATION TRANSFER

PARTICIPATION DÉTENUES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PAR DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT, SOCIÉTÉS DE CAPITAL-RISQUE, SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL, OU DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES D'INNOVATION

Table with 2 columns: (a) Désignation de la société ou du fonds et adresse de son siège social, (b) % de participation. The table contains 20 empty rows for data entry.

SAGE Experts-comptables janvier 2023

